

Lambesc

magazine

N°2
juin juillet août
2014



■ Les activités de l'été

■ Travaux dans les installations municipales

■ Une police de proximité



Le Maire

Bernard Ramond

Vice-Président de la CPA

M. le Maire reçoit tous les samedis de 9h30 à 10h30, sans rendez-vous.

Les adjoints

Richard Cadot

Délégué à la sécurité et à l'éducation

Claire Blanc

Déléguée au sport, à la jeunesse et à la vie associative

Permanence tous les vendredis de 15h15 à 17h à la Direction Vie Locale. Prendre rendez-vous au 04 42 17 95 58

Louis-Hervé Trelu

Délégué au développement économique, au commerce et à la communication

Mireille Amen

Déléguée à la culture, au tourisme et au patrimoine

Conseillère communautaire
Permanence le mardi de 15h à 17h

Yvon Castinel

Délégué à l'agriculture, à la forêt et à la voirie rurale

Martine Chabert

Déléguée au social, à la petite enfance et aux seniors

Permanence le mercredi de 9h à 12h au CCAS. Prendre rendez-vous au 04 42 17 00 53

Armand Feldmann

Délégué aux marchés publics, aux travaux, à la voirie urbaine et à l'urbanisme

Stéphanie Franco

Déléguée S.C.O.T. et P.L.U.

Les conseillers municipaux

Groupe de la majorité

Bernard Mayer, Roselyne Ruchon, Christine Benoist, Hervé Sugner, Jacques Gaioli, Alexandre Andreis, Hubert Bachelard, Ludovic Nicolas, Syluie Boudou, Claire Carlino, Jocelyne Pastor, Emma Le Maoût

Groupe «Unis pour Lambesc»

Jacques Bucki, Valérie Loubeyre, François Berga, Jocelyne Motta, Jean-Marie Denorme, Catherine Piat

Groupe «Lambesc Avenir»

Jean-Jacques Decorde, Christine Jaughey

Les services municipaux

■ MAIRIE (standard)

6, boulevard de la République
Tél. 04 42 17 00 50 / Fax 04 42 92 86 23

Lundi, mardi, jeudi :

de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi de 8h à 12h, Samedi de 8h30 à 12h

secretariat@lambesc.fr

■ POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 42 17 00 60

Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30

police.municipale@lambesc.fr

■ SERVICE ENFANCE, ÉDUCATION, SENIORS

Restauration scolaire 04 42 17 00 58

Transports scolaires 04 42 57 93 10

affaires.scolaires@lambesc.fr

Animations seniors et périscolaire

04 42 57 93 17 seniors@lambesc.fr

Lundi, mardi, mercredi et vendredi

de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Jeudi de 8h à 12h

■ C.C.A.S.

Mairie, 6, bd de la République

Tél. 04 42 17 00 53 / Fax 04 42 92 86 23

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Jeudi de 8h30 à 12h, ccas@lambesc.fr

■ MAISON DU TOURISME ET DE LA CULTURE

2, av. de la Résistance

Tél. 04 42 17 00 62 / Fax 04 42 17 95 59

tourisme@lambesc.fr

Horaires d'ouverture hiver :

Lundi et jeudi de 9h à 12h

Mardi et vendredi 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Samedi de 9h à 12h

Horaires d'ouverture été :

Du lundi au samedi de 9h à 12h30 et

de 14h à 18h (fermeture le jeudi après-midi)

■ SERVICE SPORTS, JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

Tél. 04 42 17 95 58

association@lambesc.fr

Lundi de 9h à 12h et du mardi au

vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

■ MÉDIATHÈQUE

6, avenue de la Résistance - Tél. 04 42 17 00 63

mediatheque@lambesc.fr

Lundi et jeudi de 13h à 17h, mardi de 14h à 18h30,

mercredi de 9h à 18h, vendredi de 9h à 12h et 14h

à 18h30 et samedi de 9h à 12h.

www.mediatheque.lambesc.fr

■ SERVICES TECHNIQUES

8, avenue Léo Lagrange

Tél. 04 42 17 00 52 / Fax 04 42 17 00 70

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et

de 14h à 17h

services.techniques@lambesc.fr

■ URBANISME/CADASTRE

8, boulevard de la République

Tél. 04 42 17 00 56 / Fax 04 42 17 00 73

urbanisme@lambesc.fr

Lundi : 8h à 12h et 13h à 17h

Mardi, jeudi : 8h30 à 12h

Vendredi : 8h à 17h

■ BUREAU MUNICIPAL DE L'EMPLOI

Tél. 04 42 57 93 12

bme@lambesc.fr

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 16h.

Sur rendez-vous l'après-midi

■ SERVICE ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET CADRE DE VIE

Tél. 04 42 57 61 13

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 17h

environnement@lambesc.fr

Numéros et adresses utiles

Gendarmerie : 04 42 57 09 51 ou 17 pour les urgences

Pompiers : 04 42 92 99 71 ou 18 (112 depuis un portable)

Médecins : en cas d'urgence, composez le 15. Le médecin oriente selon la gravité, soit vers le SAMU, soit vers l'hôpital, soit les médecins de garde.

Service de soins infirmiers à domicile
04 42 92 72 14

Piscine de Lambesc 04 88 72 92 20

Éclairage public : services techniques de Lambesc 04 42 17 00 52

Collecte et traitement des déchets

0810 00 31 10 (prix d'un appel local)

Encombrants : 04 90 09 26 70

Urgences gaz naturel GRDF 0800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Transport à la demande 0800 94 40 40 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Pharmacies de garde 3237

Permanence Conciliatrice de justice

Liliane Pujadas - Mairie annexe de Lambesc, service CCAS

Le jeudi après-midi de 13h30 à 16h sur rendez-vous uniquement. Tél 07 61 89 39 92

Déchèterie

Pour tous renseignements, composez le 04 42 67 01 78. En cas de dysfonctionnement de la déchèterie, contactez les services de la CPA au 04 42 91 49 43.

Horaires : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h; dimanche et jours fériés de 9h à 12h (sauf 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre).

Lambescains, si vous ne recevez pas encore «Lambesc Magazine», faites-vous connaître auprès du service communication au 04 42 17 00 71, communication@lambesc.fr

Le sommaire

■ DOSSIER MAIRIE 4

Que faire cet été à Lambesc :
7 idées balades, 2 idées visites,
10 idées sorties et 2 lieux d'activités
pour Les enfants

Bien préparer la rentrée

■ À LA UNE 7

Pendant l'été, des travaux au sein
d'installations municipales

■ ARRÊT SUR IMAGES 8

■ CADRE DE VIE 10

Le domaine de Garachon nous ouvre
ses portes

■ SÉCURITÉ 11

Une police de proximité

■ ÉCONOMIE, EMPLOI, COMMERCE 12

Azalée cultive le dynamisme économique

Lambesc Magazine, changement de rythme de
parution

Et la nouvelle ZA de Bertoire ?

■ SOCIAL 13

Le CCAS accompagne les Lambescains
en difficulté

■ ASSOCIATIONS 14

Danse et percussions africaines avec Zick
Assault

Quand le succès est dû à L'ASARD

Chorale évasion, la passion du chant

■ BRÈVES MUNICIPALES 15

■ TRIBUNE LIBRE 15

**Et retrouvez l'agenda au milieu de
votre magazine**

**Pour suivre toute l'actualité de la
commune, rendez-vous sur notre site
www.lambesc.fr.
Et pensez à vous inscrire à la lettre
d'information**

Lambesc magazine n°2 juin juillet août 2014 - 4800 ex

Directeur de la publication : Bernard Ramond

Photos : Mairie de Lambesc

Imprimerie Vallière, certifiée PEFC™ et FSC®

N° licence FSC® : FSC-C095118 - N° certificat PEFC™ : CH10/0810 - 44,

av. Marius Chalue - 13140 Miramas

Tél. 04 90 58 11 57 - Fax : 04 90 58 05 87

www.impvalliere.com



web

Pour accéder directement
à www.lambesc.fr,
téléchargez l'application
flashcode sur votre
smartphone et scannez ce
symbole.

Rythmes scolaires et Plan Local d'Urbanisme



À la veille des vacances scolaires, beaucoup de familles s'interrogent sur ce que nous ferons à la rentrée 2014 concernant la réforme des rythmes scolaires.

Lors du conseil municipal du 29 avril, nous avons voté une délibération refusant l'application de cette réforme en l'état.

Cette dernière se décompose en deux points :

- l'étalement du temps d'enseignement sur 4 jours et demi.

Cette décision nous étant imposée par l'Académie, nous la mettrons en application dès septembre. Les enfants de la maternelle et de l'élémentaire travailleront les mercredis matins.

- les heures d'éveil.

Le ministre actuel de l'Éducation Nationale permet le regroupement des heures d'éveil en une seule demi-journée. Beaucoup de points restent en suspens quant à sa mise en place, ce n'est que dans le courant juin qu'une décision se prendra en concertation parents/enseignants.

Nous avons bien conscience que l'organisation des familles en sera modifiée, mais également les associations sportives entre autres qui devront revoir leur planning, compte tenu que le mercredi matin sera scolaire. Sans oublier les parents qui avaient organisé leur emploi du temps pour s'occuper des enfants le mercredi !

Nous travaillons sur les deux hypothèses : application de la réforme avec regroupement ou pas des heures d'éveil, ou statu quo jusqu'à la rentrée 2015. Nous en informerons chaque famille lorsque la décision sera prise.

Comme nous nous y étions engagés, le dossier P.L.U. est rouvert. Dossier urgent qui doit être arrêté et voté avant le 1^{er} janvier 2016, date à laquelle Lambesc sera, avec la Communauté du Pays d'Aix, incorporée d'office dans la métropole marseillaise, sans savoir à ce jour si les communes conserveront la gestion de leur urbanisme.

L'élaboration du P.L.U. se fera comme prévu avec la création d'une commission mixte d'urbanisme composée : d'élus et non élus représentant les habitants ainsi que les diverses activités (agriculture, artisanat et monde associatif concerné).

Je souhaite à tous les Lambescains et Lambescaines de bonnes vacances.

Bernard Ramond
Maire de Lambesc
Vice-Président de la CPA



Que faire cet été à Lambesc ?

Lambescains ou de passage sur la commune, la saison estivale vous réserve des moments de détente et de loisirs. Voici quelques idées qui vont rythmer votre été, à vélo ou à pied, à faire en famille...

7 idées balades

Domaine de Caireval : 4 circuits VTT

Entre chemins de terre et forêt, le domaine de Caireval permet de découvrir de magnifiques vues des Bouches-du-Rhône à l'ombre des pins et chênes. Les circuits sont balisés au départ du parking sur le chemin de terre.

- ✓ Circuit 1 niveau très facile - 2,2 km
15 min - Adapté handisport
- ✓ Circuit 2 niveau facile - 5 km - 40 min
- ✓ Circuit 3 niveau difficile - 6 km - 45 min
- ✓ Circuit 4 niveau très difficile - 10 km
1h20



Circuit pédestre de découverte des vignes

Les Vignerons du Roy René vous invitent à découvrir le terroir à travers une promenade dans les vignes. 13 panneaux jalonnent ce circuit pédestre pour vous raconter l'histoire du vignoble et de leurs vins. Vous apprendrez à reconnaître les différents cépages, à comprendre le travail des vignerons. Un dépliant ludique sous forme de quizz à remplir au fur et à mesure du circuit est à votre disposition à la cave des Vignerons du Roy René et à la Maison du Tourisme et de la Culture.

- ✓ 5 km – Départ à proximité du restaurant de l'Escale (Rn7)
Parcours fléché

Les boucles à vélo du Conseil Général 13



Issues d'un travail commun avec les villes de Rognes et de la Roque d'Anthéron, deux boucles proposées par le Conseil Général traversent Lambesc et ses deux villes voisines. Ces circuits sont balisés via les panneaux directionnels Boucles du 13.

Vous pouvez choisir d'effectuer ces balades avec votre propre matériel, mais vous avez également la possibilité de louer des vélos électriques dans les communes de la Roque d'Anthéron et de Rognes. Une troisième boucle est en cours d'élaboration pour les amateurs de vélos.

- ✓ *Topo Cyclo n°2 : La Chaîne des Côtes : Rognes – Saint Estève Janson : 1h30 – 20 km – Niveau facile*
- ✓ *Topo Cyclo n°7 : autour de Silvacane : Charleval – La Roque d'Anthéron – Lambesc : 2h – 31 km – Niveau moyen*

Et aussi...

À découvrir et redécouvrir les itinéraires de promenade et le parcours du patrimoine, disponibles à la Maison du Tourisme et de la Culture !



Infos pratiques

> Du 1^{er} juillet au 31 août, la maison du tourisme est ouverte, du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h. Fermée le jeudi après-midi.

> Le reste de l'année, la maison du tourisme est ouverte, les lundis, jeudis et samedis de 9h à 12h et les mardis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Pour profiter pleinement de ces balades du 1^{er} juin au 30 septembre, pensez à consulter les condition d'accès aux massifs !

Quand y accéder ?

Que ce soit à pied ou à vélo, les accès aux massifs forestiers sont réglementés en raison du niveau de danger « feu de forêt ». Prenez vos précautions et renseignez-vous avant de vous y rendre (information disponible au plus tard à 18h pour le lendemain).

ORANGE : accès autorisé toute la journée

ROUGE : accès autorisé entre 6h et 11h

NOIR : accès, circulation et stationnement interdits toute la journée

Où trouver ces informations ?

Sur internet : <http://www.paca.pref.gouv.fr/Dossiers-zooms/Carte-d-acces-aux-massifs-durant-la-periode-estivale>.

Par téléphone : 0811 20 13 13 (0.06 €/minute). Sur l'application smartphone : My Provence Balade. À la Maison du Tourisme et de la Culture : les conditions d'accès sont disponibles tous les matins à partir de 9h sauf dimanches et jours fériés.

2 idées visites

> Moulin de Bertoire

Situé à l'entrée de ville, le Moulin a été restauré en 2013 avec les matériaux d'époque par l'association Conservation du Patrimoine de Lambesc. Un beau clin d'œil historique tout en gardant une visée pédagogique de découverte du moulin à vent et des techniques anciennes.

À visiter : tous les samedis de 10h à 12h

> Musée du Vieux Lambesc

C'est un musée d'ethnographie folklorique, d'histoire locale, créé en 1937 par Les Amis du Vieux Lambesc.

Trois grandes salles exposent le patrimoine historique de la commune et une salle est réservée aux pièces archéologiques découvertes sur Lambesc.

À visiter : les samedis de 10h à 12h et les deux derniers dimanches du mois de 15h à 18h

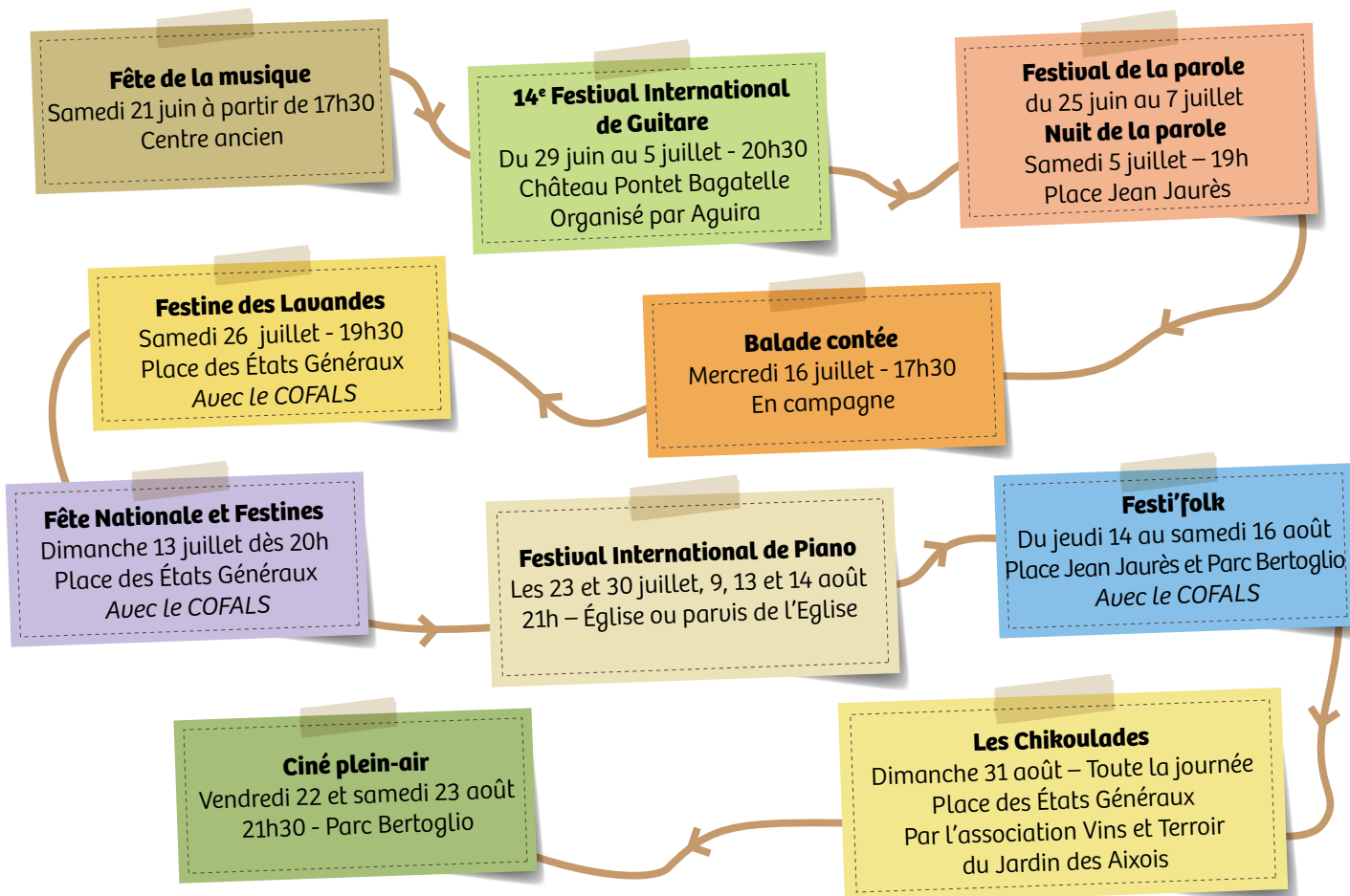


10 idées sorties

L'été lambescain sera une nouvelle fois rempli de fêtes et de beaux moments de culture. Musique, festivals, contes, cinéma, festines, feu d'artifice, choisissez les rendez-vous qui vous conviennent. Découvrez Lambesc autrement à travers ses rues, ses places, son patrimoine et ses lieux prestigieux où se dérouleront les événements. Alors petits ou grands, amateurs de culture ou simples curieux, laissez-vous tenter par ce programme estival !

Bon à savoir

Retrouvez toutes les informations pratiques et tout le programme de l'été dans le guide de l'été au milieu du magazine ou sur www.lambesc.fr et au fil des jours sur Facebook (Sortir à Lambesc).



2 idées de lieux d'activités pour les enfants

L'accueil de loisirs

Les petits Lambescains de 3 à 14 ans partiront faire le tour du monde cet été à l'accueil de loisirs Le Temps des Cerises. C'est à travers la thématique des pays et continents qu'ils profiteront d'animations variées : sorties, grands jeux, activités manuelles, spectacle etc...

L'accueil de loisirs c'est aussi deux séjours enfant et un séjour adolescent (nombre de places limité). Les 6 – 11 ans pourront partir au Pradet du 21 au 27 juillet ou au Sauze du 4 au 8 août. Les plus grands (12 – 17 ans) profiteront d'un séjour "eau vive" au Sauze du 28 juillet au 1^{er} août.



La Maison des Jeunes et de la Culture

La MJC, structure associative, propose tout au long de l'année, des activités pour les enfants et les adultes, mais l'été ce sont les ados qui profitent de séjours et sorties en tous genres.

Au programme cette année :

- Bal folk avec l'association La malle aux Arts samedi 29 juin - Salle Brassens de 16h30 à minuit (entrée libre)
- Séjour pour les 11/14 ans du 7 au 11 juillet sur Avignon sous la tente : spectacles de théâtre, de danse, acrobanc, baignade et airon.
- Activités à la journée certains mardis et jeudis pour les 11/14 ans : cinéma, lac de Peyrolles, acrobanc, lasergame, Aquacity, bowling, VTT, kayak, échasses urbaines, paddle, parcours éducatif, kangoo jump...

Inscriptions et informations : lamjcdelambesc@gmail.com
www.mjclambesc.com

Infos pratiques

> **L'accueil de loisirs est ouvert du 7 juillet au 22 août (sauf week-end et jours fériés).**

> **Inscriptions du 10 au 27 juin – Permanences à la Maison du tourisme et de la culture (Lundi 14h/18h et jeudi 9h/12h), permanences exceptionnelles les 10 et 11 juin de 10h à 18h.**

> **Réunion d'information (présentation programme été + séjours) mercredi 4 juin de 18h15 à 19h30 école Jacques Prévert**

> **Accueil des enfants de 3 à 6 ans : école Les Écureuils**

> **Accueil des enfants de 6 à 14 ans : école Jacques Prévert**

> **Contacts : alsh.lambesc@laligue13.fr / 06 71 01 71 41 (+ de 6 ans) / 06 41 98 87 86 (- de 6 ans)**

Et les seniors ?

Les ateliers continuent les 3, 6, 10, 17, 24 juin et le 8 juillet. Pour le cinéma, rendez-vous le 6 juin avec Avis de Mistral et le 20 juin avec Barbecue (puis reprise du cinéma seniors en octobre en raison des travaux de la salle Sévigné).

Le foyer restaurant reste ouvert pendant l'été et la navette fonctionne également.

Le service seniors sera présent au forum des associations pour les inscriptions aux ateliers et animations prévues lors de la semaine bleue.

Bien préparer la rentrée

Il fait beau, vous avez la tête en vacances, mais bientôt le mois de septembre ! Pensez à la rentrée : quelles démarches scolaires effectuer ? Quelles activités choisir ? Voici quelques pistes pour ne rien oublier avant le jour J.

Transports scolaires

Top départ des inscriptions le 30 juin.

Transports Scolaires organisés par le Conseil Général

Nouveauté cette année, les élèves scolarisés à Salon de Provence feront les démarches d'inscription ou de réinscription directement en ligne sur le site du Conseil Général.

Plus besoin de se déplacer en Mairie.

Attention : la carte Ticket Treize a une durée de vie de 8 ans. Conservez-la, elle vous servira de support pour renouveler chaque année votre abonnement.

Transports Scolaires organisés par la Communauté du Pays d'Aix

Pour les élèves scolarisés à Aix-en-Provence, pas de changement, les démarches d'inscription ou de réinscription se feront en Mairie au Service Éducation.

Attention : la carte Jeune+ a une durée de vie de 5 ans. Conservez-la, elle vous servira de support pour renouveler chaque année votre abonnement.

À retenir

**Rentrée scolaire :
Mardi 2 septembre !**

Périscolaire et restauration scolaire : pensez-y !

Pensez à renouveler les inscriptions restauration scolaire et périscolaire avant la rentrée. Les dossiers d'inscription sont à télécharger sur le site de la ville rubrique Lambesc au quotidien > Enfance/Jeunesse > Vie scolaire et à retourner en mairie au service éducation avant le 31 juillet.

Dimanche 7 septembre

- **Forum des associations**
- **Ouverture de la saison culturelle**

S'inscrire à une activité

Vous y pensez pendant l'été mais le mois de septembre est l'occasion de trouver l'activité qui vous correspond. Que ce soit pour les enfants ou pour les adultes le forum des associations fait le tour d'horizon des activités à pratiquer sur la commune. Avec plus de 100 associations vous aurez le choix !

Ouverture de la saison culturelle

Profitez des spectacles, gratuits et ouverts à tous ! À partir de 15h30 place Jean Jaurès.

Pendant l'été, des travaux au sein d'installations municipales

Salle Sévigné et médiathèque : un nouveau système de chauffage

Trop froid en hiver, trop chaud en été... Si vous fréquentez la salle Sévigné et la médiathèque, vous vous êtes certainement rendus compte de ces différences de température. Afin d'améliorer le confort de tous les utilisateurs tout en effectuant des économies d'énergie, ces bâtiments vont faire l'objet de travaux et être dotés d'un nouveau système de chauffage. Explications...

Prochainement, une installation unique sera située à l'extérieur de la salle Sévigné (côté boulodrome) et permettra de chauffer les deux bâtiments publics. L'ensemble du système de chauffage est revu et le choix s'est porté sur une chaudière à granulés bois. L'objectif principal reste, bien sûr, d'améliorer le confort des usagers. Ainsi, un sas d'entrée sera créé à la médiathèque évitant les courants d'air actuels. Des puits de lumière y seront également installés.

Du côté de la salle Sévigné, il s'agit avant tout d'homogénéiser la température entre le haut et le bas de cette salle grâce à des équipements assurant un bon brassage de l'air. L'agrandissement de l'entrée évitera l'apport d'air chaud ou froid depuis l'extérieur par la création d'un sas.



Enfin, une climatisation servira à conserver une température confortable en saison chaude. Ces nouveaux systèmes permettront des économies d'énergie de l'ordre de 50%.

Ces travaux d'amélioration visent une mise aux normes actuelles électriques, d'accès aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et d'alarmes incendies.

Une chaudière à granulés bois, comment ça marche ?

Le silo extérieur est approvisionné deux fois par an par camion. Ce dernier permet d'alimenter en granulés une chaudière via une vis sans fin.

La chaleur est soufflée dans les salles par l'intermédiaire de tuyaux.

Les gaz de combustion sont évacués par la cheminée équipée de filtres aux normes actuelles.

Bon à savoir

Durant la durée des travaux, du 3 juillet au 30 septembre

✓ Une médiathèque « hors les murs » sera installée au foyer restaurant l'Oustalet. Vous y emprunterez directement les livres nouvellement acquis. Vous pourrez également réserver tout autre document auprès des bibliothécaires ou par le biais du catalogue en ligne, disponible sur le site internet de la médiathèque www.mediathèque.lambesc.fr

Vos ouvrages seront alors disponibles au foyer dans les 24 heures suivant votre réservation.

Les horaires d'ouverture restent les mêmes du lundi au vendredi. Fermé le samedi.

En raison du déménagement, le service médiathèque sera fermé les 1^{er} et 2 juillet.

✓ Les séances de cinéma organisées par l'association Ciné Bonne Nouvelle salle Sévigné sont suspendues. Deux séances de cinéma en plein air sont prévues pendant l'été, les 22 et 23 août.

COSEC : des travaux pour s'adapter aux besoins des utilisateurs

Le COSEC est un équipement sportif fréquenté par des utilisateurs très différents, sportifs spécialisés dans une activité mais aussi scolaires. Afin de s'adapter à ces pratiques diverses, le choix du revêtement a été réfléchi dans le but d'améliorer le confort de tous, le sol actuel datant de la création du gymnase et n'étant plus adapté à la pratique sportive actuelle.

- ✓ Travaux d'encapsulation amiante
- ✓ Pose du nouveau sol (sur l'encapsulation)
- ✓ Création d'un escalier intérieur d'accès aux tribunes
- ✓ Installation de nouvelles protections murales
- ✓ Mise en place d'équipements de tir à l'arc

Infos pratiques

**En raison de ces travaux, le COSEC sera fermé
du 7 juillet au 30 septembre**



Participation de l'école de musique lors de la soirée caritative du Crédit Agricole 07/02/14



Réunion des Offices de Tourisme du Pays d'Aix 10/02/14



Tournoi du Football Club Lambescain 12/02/14



Carnaval de Diablotins-Diabloines 13/02/14



Tour méditerranéen 15/02/14



Départ des seniors pour la visite de Marseille 17/03/14



Stand de la plateforme de la rénovation sur le marché 07/03/14



Cross Caspat 12/04/14



Le bruit des couleurs
12/04/14



Les gagnants du concours
de Mon échappée belle
23/04/14



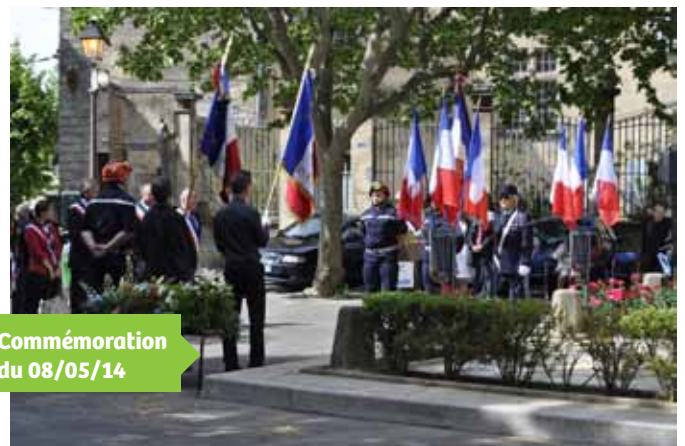
Carnaval du Cofals
19/04/14



Foire aux plantes à
Garachon 04/05/14



Ronde de la Durance
03/05/14



Commémoration
du 08/05/14



Vide greniers de
Familles rurales
11/05/14



Grande braderie de
Familles rurales
09/05/14

Le domaine de Garachon nous ouvre ses portes



Au lendemain de la 34^e foire aux plantes, qui a accueilli près de 3 000 personnes le 4 mai dernier, le Directeur Christophe BRUGUIER nous reçoit...

Une Maison Familiale Rurale (MFR), c'est quoi ?

À l'origine, ce sont des familles d'agriculteurs qui ont fondé les maisons familiales, afin de regrouper leurs enfants sur un domaine et les former, sans devoir aller en ville.

Le domaine de Garachon est une association loi 1901, gérée par des membres qui sont des parents d'élèves inscrits.

L'établissement est sous contrat avec le ministère de l'agriculture (pour les programmes d'éducation ou encore le niveau de formation exigé des professeurs), qui finance 60% du budget de la MFR.

Les familles qui inscrivent leur enfant au domaine deviennent membres de l'association et règlent les frais de pension, le plus souvent pris en charge par une bourse pour les parents en bénéficiant. C'est ce fonctionnement qui fait de la Maison Familiale Rurale une particularité du système éducatif.



Tour d'horizon des élèves

À ce jour 320 élèves, principalement en provenance du département, fréquentent l'établissement.

Ils y suivent des formations techniques et spécialisées, qui vont de la 4^e au B.T.S.

Les domaines d'études sont l'horticulture, la vigne et le vin, l'agriculture, l'élevage, ou encore les métiers de la nature.

Parmi eux, 1/3 des élèves sont des filles, principalement tournées vers des métiers d'élevage de chevaux ou d'horticulture.

Le domaine de 30 hectares est un véritable terrain d'expérience pour les élèves !

Une structure d'accueil ouverte

Plusieurs bâtiments de construction récente sont installés sur le domaine, avec certaines structures très modernes mises à disposition des élèves, comme la salle de sports ou encore l'amphithéâtre.

D'une capacité de 250 places, ce dernier permet d'accueillir les candidats lors des différentes sessions d'examens bien sûr, mais il est également ouvert à d'autres intervenants extérieurs.

Une conférence sur le don du sang y a été donnée récemment par exemple.

Une véritable entrée dans le monde du travail

De nombreux professionnels de Lambesc accueillent les élèves tout au long de leur parcours de formation.

En effet, la formation en alternance est le maître mot du domaine de Garachon ; soit sous statut scolaire avec plusieurs stages dans différentes entreprises, soit sous contrat d'apprentissage avec un employeur déterminé.

Selon une étude établie par la MFR, sept mois après la fin de leurs études (tous diplômes confondus), 85% des jeunes sont insérés professionnellement.

Une nouvelle formation inédite dans le sud de la France

Dès septembre 2014, le certificat de spécialisation "Jardinier de golf et entretien de sols sportifs engazonnés" sera proposé au centre de formation du Domaine de Garachon. À ce jour, seuls 3 établissements en France le dispensent.

Ce nouveau diplôme d'État du Ministère de l'Agriculture, de niveau V, répond à un réel besoin exprimé par les différents domaines de golf de la région.

En 2018, pour la 1^{re} fois, la Ryder Cup aura lieu en France et la fédération française de golf est en attente de jardiniers ayant acquis un niveau de technicité élevé.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le 25 août 2014.



Renseignements

Centre de formation - MFR Domaine de Garachon
13410 LAMBESC - 04 42 57 19 57 - mfr.lambesc@asso.fr

Une police de proximité

La municipalité a à cœur de proposer à l'ensemble de ses administrés un service encore plus performant, plus proche d'eux et de leurs préoccupations, une police au service des citoyens.

Véritable police de proximité, la Police Municipale mise avant tout sur la prévention, le dialogue et le service aux personnes. Elle doit assurer une mission qui se veut délicate : non seulement elle doit veiller à prévenir tout acte de délinquance, mais elle doit également être attentive à l'application du Code de la Route, à la circulation des véhicules, au stationnement, à la préservation et à la sécurisation de l'espace public, et à contribuer au maintien de la tranquillité publique.

Le profil du policier municipal a évolué au fil du temps, c'est aujourd'hui un professionnel aux nombreuses responsabilités. Service de prévention et d'aide à la population, la Police Municipale intervient en relation étroite avec la gendarmerie. En termes d'effectif, l'équipe de Lambesc, placée sous la direction d'Emmanuel Cladidier, se compose de cinq policiers, d'un garde champêtre et de 2 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).

Des missions diverses et variées sont leur quotidien.

- Police funéraire : opérations de translation et constatations de soins de conservation de corps de défunts.
- Objets trouvés.
- Divagation d'animaux dangereux et/ou errants.
- Dégâts au domaine public, volontaires ou involontaires : tags, casses...
- Sécurisation des abords des établissements scolaires.
- Encadrement de manifestations publiques.
- Police des marchés : accueil des exposants et encaissement des droits de place.
- Présence nocturne : patrouille en prévention de cambriolages ou infractions diverses...
- Nuisances sonores : bruit gênant des cyclomoteurs, tapage nocturne...
- Police de la route : contrôle de vitesse et d'alcoolémie, stationnements gênants ou abusifs.
- Police de l'environnement et de l'urbanisme.

Opération Tranquillité Vacances : soyez rassurés pendant vos congés !

À votre demande, les agents de la Police Municipale peuvent effectuer des passages inopinés à votre domicile en votre absence. L'Opération Tranquillité Vacances (OTV) est assurée par la Police Municipale conjointement avec la brigade de gendarmerie de Lambesc, chez qui vous pouvez également effectuer cette démarche. Le but ? Prévenir les risques de cambriolages.

Quelques conseils pour partir en vacances plus rassuré.

- ✓ Remplir le formulaire précisant votre nom, adresse et période de congé à la police municipale pour bénéficier de la surveillance régulière de votre maison.
- ✓ En cas d'absence prolongée, prévenir vos voisins, faire suivre le courrier ou le faire récupérer par une personne de confiance.

- ✓ Ne pas laisser de message sur votre répondeur indiquant les dates de vacances.
- ✓ Mettre les bijoux et objets précieux en lieu sûr.

Prévention aussi dans les écoles

La Police Municipale a pris la responsabilité des actions de prévention routière à destination des enfants et les a développées. Il ne faut pas oublier que l'éducation routière est obligatoire en élémentaire depuis 1957. Pour les élèves, elle se déroule en deux sessions : les cours théoriques en classe puis la pratique sur la piste de prévention routière.

L'intervention théorique dure environ 2h30 où le code de la route du piéton et du cycliste est passé au crible. L'uniforme du policier a vite fait d'attirer l'attention. C'est un moyen de présenter la profession et de leur rappeler les règles de la vie commune et l'importance de leur respect.

Toutes les classes de CM2 s'y essaient tout au long du mois de mai.

*Renseignements :
Police Municipale,
boulevard de la
République
04 42 17 00 60*

*Ouvert du lundi
au vendredi de
7h30 à 19h30*



Bienvenue !

Cyril Merlin vient d'intégrer les effectifs de la Police Municipale en remplacement d'un agent parti dans une autre collectivité.

Bon à savoir

Si la police municipale est plus souvent sollicitée en été, l'Opération Tranquillité Vacances fonctionne toute l'année !

Azalée cultive le dynamisme économique



L'association a développé cette année son **partenariat avec le collège** Jean Guéhenno, en collaboration avec Mme Perrot, principale de l'établissement. Concrètement, il s'agit de mettre en relation des élèves de 3^e avec les entreprises lambescaines adhérentes de différentes manières.

Depuis la rentrée de septembre 2013, une dizaine d'entrepreneurs de la zone d'activités interviennent au sein de l'établissement pour présenter leur métier aux élèves concernés.

D'autres entreprises accueillent les collégiens à l'occasion d'un stage, afin qu'ils puissent en comprendre le fonctionnement interne.

Ces moments d'échanges permettent aux jeunes d'avoir un premier contact avec le monde professionnel, voire peut-être de susciter des vocations chez certains, les aidant à choisir au mieux leur orientation pour la suite de leurs études.

À noter également : le **18 Juillet 2014**, se déroulera la 2^e édition de la Fête d'Azalée et son "Challenge sportif inter-entreprises". Une soirée sous le signe de la détente pour les salariés et les acteurs économiques de la zone d'activités, autour de disciplines comme le tennis, le volley, ou encore la pétanque...

✓ **Association de La Zone d'Activités de Lambesc Entreprendre Ensemble - www.zalambesc.com**

Lambesc Magazine, changement du rythme de parution

Comme annoncé brièvement dans le précédent numéro, votre magazine ne sortira plus que 4 fois par an, accompagnant ainsi le début de chaque saison : **juin, septembre, décembre, mars**.

Le rédactionnel sera plus tourné vers ce qui va se passer, plutôt que sur ce qui s'est passé. Vous trouverez plus de brèves afin que vous ayez davantage d'informations.

Ces changements nécessitent, de la part de ceux qui souhaitent nous informer, et plus particulièrement les associations, d'anticiper leurs annonces, leurs articles, permettant à un plus grand nombre de Lambescains et Lambescaines de participer à ces activités, à ces événements.

Nous avons également réduit le grammage du papier, quelques économies supplémentaires, mais également un geste de plus pour l'écologie ! Par contre, soyez rassurés, le nombre de pages ne diminuera pas.

À tous les Lambescains qui souhaitent nous communiquer des informations, des remarques, le site internet de la commune est à votre disposition : **www.lambesc.fr**



Et la nouvelle ZA de Bertoire ?

Toujours aussi vite dirons certains ! Oui mais...

Ce dossier très délicat a été l'un des premiers à être examiné par la nouvelle municipalité. Trois raisons majeures qui freinent le développement de la ZA ont été identifiées :

- ✓ un cahier des charges extrêmement contraignant où l'environnement tient une place démesurée
- ✓ une volonté de n'accueillir dans cette zone que des entreprises à qui l'on pourrait mettre le label « éco »...
- ✓ des prix de terrains assez élevés.

Le constat que la nouvelle municipalité découvre est navrant : des entreprises intéressées par la ZA ont été découragées par certaines contraintes, voire ont été refusées car ne correspondant pas à l'image que l'on souhaitait pour cette ZA !

La position de Monsieur le maire Bernard Ramond est claire, il veut :

- ✓ une ZA ouverte à tous types d'activités d'entreprise (non polluantes bien entendu)
- ✓ revoir le cahier des charges et le renégocier avec la SEMEPA et SPLA (partenaires de la CPA) en charge de la commercialisation de la ZA
- ✓ réexaminer le prix des terrains, sachant qu'un effort a été fait en ce sens par la SEMEPA pour certains terrains.

Pour attirer d'éventuels entrepreneurs, faut-il encore qu'ils sachent qu'une nouvelle zone d'activités existe !

Aussi, dès cet été, la municipalité mettra à disposition des aménageurs trois emplacements le long des axes routiers (aux entrées de ville) pour y installer des panneaux publicitaires.

Nouveaux commerces

LA FAIM DELOU

Sandwiches, salades et desserts

Livraison sur Lambesc et St Cannat à partir de 20 €.

Formule sandwich 7 €, formule salade 6 €, formule petit déjeuner 5 €

9, rue Eugène Pelletan - 04 42 27 70 72

Horaires : lundi au samedi de 8h à 14h30 et vendredi et samedi soirs

Sophie FONTAINE

Psychologue Clinicienne intervenant à domicile

06 79 01 79 46

psy.sophiefontaine@gmail.com

Le CCAS accompagne les Lambescains en difficulté

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est le lieu central pour accueillir, informer, conseiller et aider dans les démarches administratives les personnes qui connaissent des difficultés.

Le Centre Communal d'Action Sociale

C'est un établissement public administratif communal doté par la ville de moyens financiers qui lui permettent de déployer son action. Il gère son budget de manière indépendante et autonome et adopte ses propres délibérations. Il fonctionne grâce à un Conseil d'Administration composé d'élus du conseil municipal et de membres nommés (représentants et personnes qualifiées).

Les aides du CCAS sont fonction du niveau de ressources

- Logement (chauffage, caution, loyer, électricité, eau, gaz, assurance habitation)
- Secours d'urgence
- Tickets de bus
- Bons d'achat pour les courses
- Pour les seniors : téléassistance, aide aux vacances, aide à domicile, portage de repas, colis de Noël
- Participation aux transports scolaires
- Prise en charge de la cantine, du périscolaire
- Participation pour les classes de découverte, vacances, crèche
- Participation pour les loisirs et la culture
- Coupons sport
- Pour les Sans Domicile Fixe : domiciliation, douches
- Demandes de logements sociaux

Par ailleurs, le CCAS a l'obligation de participer à l'instruction des demandes d'aides sociales légales (constitution et transmission des dossiers au Conseil Général) : aide ménagère, frais de séjour en établissement pour les personnes âgées ou les personnes handicapées, admission à l'aide sociale pour les personnes handicapées, demande d'allocation personnalisée autonomie, allocation compensatrice, demande d'allocations de solidarité aux personnes âgées (ASPA).

Enfin, le CCAS est l'intermédiaire pour un certain nombre de permanences sociales :

- assistantes sociales
- Protection Maternelle Infantile (PMI)
- Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)
- associations locales.

Le conseil d'administration

Le Maire de la commune, Bernard Ramond, est de droit le président du Conseil d'Administration.

8 administrateurs sont élus par le conseil municipal en son sein

Claire Carlino, Sylvie Boudou, Claire Blanc, Martine Chabert, Ludovic Nicolas, Jocelyne Pastor, Catherine Piat, Jocelyne Motta.

8 administrateurs sont nommés par le Maire

Jean-Louis Barlerin, Joëlle Benazet, Pascale Breton, Françoise Cresson, Jacqueline Cruciani, Stéphanie Lebattut, Celia Roman, Mireille Trapp.

Renseignements

CCAS - Mairie annexe, place du Parage

04 42 17 00 53 - ccas@lambesc.fr

Horaires d'ouverture au public :

lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h et le jeudi de 8h30 à 12h.



2 questions à

Martine Chabert,

adjointe au maire déléguée au social, à la petite enfance et aux seniors

Permanences tous les mercredis matins au CCAS

Quelle place va être donnée à l'action sociale dans ce mandat ?

Nous continuerons à tendre la main aux ménages et aux personnes confrontés à des difficultés. Cependant, au-delà des aides matérielles ponctuelles, l'objectif serait de les accompagner afin de trouver des solutions définitives à leurs problèmes. La maison de l'emploi et de l'entreprise, qui va voir le jour, permettra d'en apporter, car une situation précaire est souvent le résultat d'une perte d'emploi. Nous travaillerons avec des services d'accompagnement et de suivi de service d'accompagnement et de suivi de personnes en grandes difficultés.

Quels sont les projets phares qui traduisent cette volonté politique ?

Tout d'abord une nouvelle crèche proche de l'école maternelle les Écureuils. Ensuite, mener une réflexion sur la prise en compte du handicap, notamment le handicap mental, dans la vie de la cité. Mais aussi, le maintien des services actuels pour tous avec notamment la création de journées d'intégration des seniors. Puis, la construction, comme pendant les précédents mandats de M. Ramond, de logements sociaux sous forme de petites unités (environ 310 demandes de logements sont en attente). Enfin, en tant qu'élue, je reste à l'écoute de toutes les idées nouvelles.



Danse et percussions africaines avec Zick Assault !

Quand l'association Zick Assault déambule dans les rues de Lambesc, ça se remarque ! C'est toujours dans la bonne humeur et avec passion que les adhérents présentent des démonstrations à l'occasion de différents événements locaux.

Mais finalement Zick Assault qu'est-ce que c'est ? C'est une association créée en 1997 qui propose des cours de danse et percussions africaines. La particularité : tous les cours de danse sont accompagnés par des musiciens, un vrai plus pour faire vivre la culture africaine ! Zick Assault c'est aussi 90 adhérents (enfants et adultes), 1 professeur de danse et 1 professeur de percussions. Enfin, Zick Assault propose des stages, des soirées et des week-ends ouverts à tous.

Cette association participe à la vie de la ville et travaille en partenariat avec des structures locales à la demande : crèche, accueil de loisirs, maison de retraite, associations. Dans ce cadre, elle propose des animations musicales avec déambulations ou des ateliers sur place.



Venez découvrir Zick Assault le 28 juin lors de leur spectacle de fin d'année au Parc Bertoglio. L'association tient à associer des créateurs locaux qui exposent autour de l'Afrique sur des stands en marge de l'événement.

Renseignements :

07 82 29 30 11 - zickassault@gmail.com

www.zickassault.com



Quand le succès est dû à l'ASARD

Après 6 mois de préparation, la Ronde de la Durance, organisée les 3 et 4 mai derniers par l'Association Sportive Automobile Roque et Durance (ASARD), a une nouvelle fois attiré de nombreux spectateurs et pilotes. Pour sa 41^e édition, ce sont près de 74 voitures qui ont pris le départ de la Roque d'Anthéron pour cette course devenue incontournable. À travers deux parcours et plusieurs épreuves spéciales, les participants se sont affrontés pour tenter de réaliser le meilleur temps. La première rejoint Lambesc à Charleval, tandis que la seconde relie la Roque d'Anthéron à Lambesc.

Ces parcours sont effectués dans un sens le samedi puis dans l'autre le dimanche (2 à 3 fois chacun). À Lambesc étaient installés l'assistance automobile et le regroupement des voitures en amont.

Si l'ASARD a une nouvelle fois réussie son organisation, elle peut aussi être fière de ses pilotes qui ont rafé les 3 places du podium : 1^{er} Jean-Fabien Blanc (Lambescain), 2^e Maxime Belhomme et 3^e Jean-Philippe André.

Créée en 1970, l'ASARD participe à de nombreux rallyes automobiles tout au long de l'année et travaille en collaboration avec l'Écurie Aurélienne sur la commune de Lambesc.

Renseignements : 04 42 50 44 36 / asard13@orange.fr

Chorale Évasion, la passion du chant

Contrairement à ce que nous pourrions penser, l'association Chorale Évasion n'est pas ouverte qu'aux connaisseurs. Cette chorale classique accueille tous les chanteurs amateurs qui souhaitent se retrouver au sein d'un groupe pour partager leur passion.

Créée par Jackie Gérin il y a plus de 30 ans, la chorale regroupe aujourd'hui 40 choristes tous pupitres (voix : alto, soprano, baryton, ténor, basse). Elle est dirigée par Florence Blanc et répète une fois par semaine à La Boîte à Musique. L'année dernière la Chorale Évasion a rencontré un beau succès lors du concert de Noël organisé par la ville le soir du marché de Noël. La Chorale Évasion va plus loin, dans ce partage du chant qui réunit ses adhérents. En effet, avec sa "Petite chorale", Les Voix du C(h)œurs (20 choristes), elle intervient à la demande dans les maisons de retraite, pour des anniversaires ou encore des événements d'associations locales.

Chorale Évasion présente son travail lors de deux concerts dans l'année, un à Lambesc et un dans une ville voisine. Retrouvez-la, le dimanche 22 juin à l'Église Notre-Dame de l'Assomption. Au programme 5 musiciens, 1 soliste et 40 choristes interpréteront l'œuvre contemporaine la "Messe de l'homme armé" de Karl Jenkins.

Concert gratuit

Renseignements : 06 81 41 59 64

La nouvelle municipalité étant en place, les premières décisions lors des conseils municipaux sont prises. Le vote du budget lors du conseil municipal du 29 avril 2014 a déterminé les grandes orientations pour les mois à venir.

Le parc du Valat : un espace pour tous les Lambescains

La municipalité a fait le choix d'abandonner le projet des jardins partagés du Valat prévu par l'ancienne équipe, sur une surface de 5000 m².

Le nouveau projet se veut tourné vers tous les Lambescains avec la création d'un jardin pédagogique pour tous, d'espaces sportifs et d'un parking.

Soutien aux associations

L'enveloppe budgétaire attribuée en 2013 a été maintenue pour 2014 soit 329 809 euros. Ainsi, ce sont quelque 70 associations lambescaines, dont les activités participent à l'animation de la commune qui sont soutenues.

Taux des taxes locales pour 2014 : inchangés

Taxe d'habitation 18,40%

Taxe foncière (bâti) 19,28%

Taxe foncière (non bâti) 58,89%

Compte administratif 2013

Celui-ci n'ayant pas été adopté en début d'année, par la précédente municipalité, comme cela aurait dû être fait, il sera examiné et soumis au vote du conseil municipal du 25 juin 2014. Dans le prochain Lambesc magazine de septembre, nous reviendrons sur les chiffres et résultats de l'année 2013.

TRIBUNE LIBRE

Groupe Unis pour Lambesc

Comme on pouvait le craindre le retour en arrière a déjà commencé :

- Exit les Jardins partagés du Valat, projet pourtant très abouti avec des parcelles déjà attribuées à de nombreuses familles lambescaines !
 - Exit la réhabilitation piétonne de la place des Héros et Martyrs pour attirer les chalands et dynamiser le commerce local. Place à la "voiture ventouse", adieu le charme de cette place !
 - Exit le Pôle Communal Social Emploi Solidarité, qui permettait de regrouper efficacement ces activités et de libérer des locaux municipaux pour d'autres usages !
 - Exit la majeure partie des soirées du Festival de Piano de la Roque d'Anthéron. Quid du développement économique ? Moins de touristes, moins de recettes pour nos restaurateurs !
 - Exit la cérémonie de la journée nationale de la Déportation que nous commémorions depuis plusieurs années. La Mémoire doit-elle être sélective ?
 - Exit très prochainement les tarifs abordables (cantine, périscolaire, seniors) qui permettaient à tous de bénéficier des services publics communaux...
- Et ce n'est que le début !

Vos élus de l'opposition « Unis Pour Lambesc »
Jacques BUCKI

Groupe Lambesc Avenir

La métropole, c'est demain.

En dépit de l'opposition de 109 Maires sur les 119 qu'en compte notre Département, la Métropole Aix-Marseille-Provence se substituera à 6 intercommunalités existantes, dont la Communauté du Pays d'Aix, pour former dès le 1er janvier 2016 un ensemble de 90 Communes totalisant 1,8 millions d'habitants.

Ce monstre Administratif consacrera la fin des territoires, avec la disparition annoncée des Départements, ainsi que la fin d'une gestion de proximité pour les Communes. Que pèsera LAMBESC dans ce contexte ?

Marseille disposera de 107 sièges, Aix 17, et LAMBESC... 1.

C'est dire si c'est dans les négociations préalables à sa création qu'il faudra être présent et habile pour que l'entrée de notre Commune se fasse dans les meilleures conditions. Il faudra beaucoup de disponibilité et de pugnacité pour faire entendre notre voix et corriger certaines erreurs commises lors de l'intégration dans la CPA. C'est donc aujourd'hui que se joue l'avenir de notre Commune. Souhaitons que les élus en charge de ce dossier mesurent l'urgence à être présents et efficaces dans ces discussions.

Jean-Jacques Decorde
Lambesc Avenir



21
JUIN
2014

à partir de 17 h 30

ISAYA
LE SYNDICAT DU CHROME
RASCAL RIDDIM REGGAE
THE DARK LIGHTS / KURSED
CUBANO LOCO / ROSE VINYL
ROCKY ROADS / SWING DUO
COMPADRITO

dans le centre ancien de
LAMBESC